

Tarifs pour la saison 2025-2026

Adhésion club minimum obligatoire = 70 €

1er adhérent : tarif normal

2ème et 3ème adhérents : 50% de réduction sur la cotisation club

4ème et plus : 70€ / adhérents

Possibilité de payer en 3 fois en chèques ou en espèces, chèques vacances et coupons sport.

Chèques à l'ordre du BOURGES JUDO

TARIFS 2025-2026	Licence FFJDA	Cotisation club	1er adhérent
Baby judo (2021-2020) Taïso	46 €	131 €	177 €
Mini poussins (2019-2018)	46 €	131 €	177 €
Poussins - Benjamins (2017-2015)	46 €	161 €	207 €
Benjamin (2014)/Minimes / Cadets / Juniors / Seniors	46 €	181 €	227 €
Etudiants, demandeurs d'emploi	46 €	111 €	157 €
Licencié hors club s'entraînant régulièrement		152 €	152 €

Règles pour le calcul

Les réductions famille s'appliquent dans l'ordre dégressif des cotisations
(la réduction ne s'appliquera pas sur la plus forte cotisation)

Les tarifs pourront être adaptés, dans les cas particuliers des adhérents n'étant présents qu'une partie de l'année définie préalablement (stagiaires, déménagement en cours d'année...)

Les visiteurs licenciés FFJDA qui souhaitent s'entraîner occasionnellement au Bourges Judo sont accueillis sans contrepartie.

Aides

Les jeunes de moins de 17 ans peuvent bénéficier d'une aide à la licence sportive du conseil général de 30 à 60€

Les jeunes de moins de 20 ans habitants Bourges peuvent bénéficier de la bourse sport de la ville selon ressources

Les jeunes jusqu'à 21 ans habitant Le Subdray peuvent bénéficier d'une aide de la commune de 50€
(sous réserve de reconduction en 2024-25)



TARIF SPECIAUX (licence comprise)

Tout adhérent paye minimum : 70€(licence + cotisation) donc le 4ème des familles paye 70€

Adhérents en structure compétiteurs : 150€ (licence + cotisation)

Adhérents ne s'entraînant pas mais compétiteurs: 150€ (licence + cotisation)

Adhérents ne s'entraînant pas et non compétiteurs : 70€ (licence + cotisation)

Salariés : Licence prise par le club pas de paiement de cotisation

